

Barème d'honoraires de Gestion

3 services (voir modalités et détails en agence) :

7% HT : INITIAL

8% HT : CONFORT

9% HT : PRIVILEGE

Les honoraires sont calculés sur le loyer annuel hors charges / *Prestations personnalisées sur devis*

Barème d'honoraires de Location

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue »

Zone « tendue »

Zone « non tendue »

Année de référence : 2014

Honoraires à la charge du locataire

	Zone tendue	Zone non tendue
Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail	10.00 €	8.00 €* / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.00 € / m ² TTC	

Honoraires à la charge du bailleur

	Zone tendue	Zone non tendue
Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail	10.00 €	8.00 €* / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3.0 / m ² TTC	

*Suivant la zone

Ces honoraires seront appliquées dans la limite de 16 % TTC du loyer annuel hors charges (à partager entre le bailleur et le locataire)

Barème d'honoraires de Transaction

Montant Frais d'Agence Inclus	Honoraires TTC
De 1 € à 80 000 €	9%
De 80 001 € à 150 000 €	8%
De 150 001 € à 300 000 €	7%
Au-delà de 300 001 €	6%

Les honoraires sont à la charge du vendeur

Les prix affichés s'entendent en euros. Les honoraires d'agence s'entendent avec un taux de TVA à 20%

Barème établi le 3 mai 2022 conformément à la loi ALUR

www.century21-do-ondres.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

OPALE SARL au capital de 15 000 € - SIREN 449 760 669 R.C.S. Dax – Cartes professionnelles : T et G CPI 4002 2018 000 024 104

Caisse de garantie : GALIAN n°25557E - T.180 000 € - G. 360 000 €